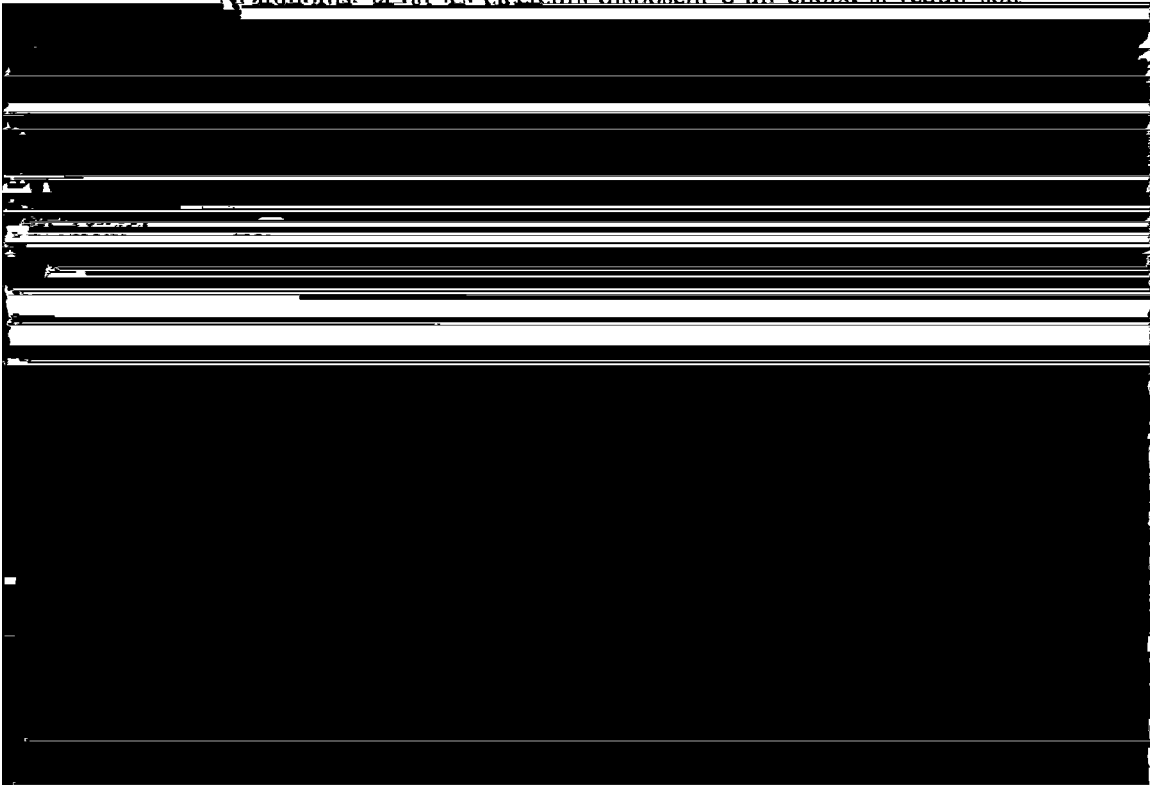


Jalons pour une sociologie électorale du Togo : 1958, 1985

LA sociologie électorale a-t-elle sa place dans des pays où les candidatures sont contrôlées par un parti unique ou un régime autoritaire ? On peut en douter ; et jusqu'à présent cette discipline n'a guère trouvé de champ d'application en Afrique noire. Néanmoins, là où les électeurs disposent d'un choix, si réduit soit-



Mais nous nous référerons d'abord aux élections législatives du 27 avril 1958 — qui vit non seulement la victoire écrasante du Comité d'unité togolaise (CUT) (61,4 % des suffrages exprimés), mais aussi sa spectaculaire percée dans un Nord-Togo assurément moins homogène qu'on se l'était imaginé — afin de montrer comment des antagonismes locaux peuvent se retrouver dans les compétitions électorales.

Les élections législatives du 27 avril 1958

Après le référendum de 1956, où 93,4 % des électeurs togolais sous tutelle française se prononcèrent pour l'indépendance, la France accepta le principe d'élections contrôlées par l'ONU (2) pour constituer une Chambre des députés, héritière de l'Assemblée législative du Togo (ALT). Elles eurent lieu le 27 avril 1958. Deux coalitions électorales se trouvent alors face à face : le CUT, aidé de la Juventó (son ancienne organisation de la jeunesse devenue parti politique), et le Parti togolais du progrès (PTP), allié à l'Union des chefs et des populations du Nord (UCPN).

Le CUT est issu du Comité d'unité togolaise du Nord et du Sud, créé lors de la Seconde Guerre mondiale, le 13 mars 1941,

Le PTP est dirigé par Nicolas Grunitzky, chef de la subdivision des Travaux publics du Sud et beau-frère de son principal adversaire politique, Sylvanus Olympio. N. Grunitzky connaîtra une importante carrière politique, puisqu'il sera député à l'Assemblée nationale française en 1951, président de l'Assemblée législative du Togo (ALT) en 1956 et, à la même date, Premier ministre de la République autonome du Togo (proclamée le 30 août 1956), enfin deuxième président du Togo après que S. Olympio ait été assassiné le 13 janvier 1963. L'histoire du PTP est marquée, à ses débuts, par deux scissions. L'une à caractère régionaliste : l'élite du Nord, s'estimant insuffisamment représentée dans le jeu politique, lance en 1951 l'Union des chefs et des populations du Nord (UCPN) (6) ; outre l'appui du chef supérieur des Kotokoli, Issifou Ayéva (dont le règne vient de commencer en 1949), la nouvelle formation peut compter sur celui d'autres chefs coutumiers : le chef supérieur des Bassar, celui des Anufom (7), le chef administratif des Konkomba (8). L'autre scission présente un caractère apparemment plus idéologique : en 1955, au terme d'un sérieux conflit qui l'avait opposé à N. Grunitzky pour la direction du parti (1951-1954), le Dr Pedro Olympio fonde avec quelques amis le Mouvement populaire togolais (MPT), après son exclusion du PTP ; ce nouveau mouvement « se place sous un angle plus nationaliste que le PTP » (9).

Plus combatif à l'heure de la décolonisation, le CUT, secondé de la Juvento et du MPT, l'emporte très largement avec 61,4 % des suffrages exprimés et 29 sièges de députés sur 46. Le CUT ayant la majorité absolue, le haut-commissaire Spénale demande à Sylvanus Olympio de former le nouveau gouvernement.

Les résultats de cette élection nous permettent de dresser une première carte politique du Togo. Le CUT obtient ses meilleurs résultats dans l'ouest du pays (le Kloto, la région de Kévé, le pays almassé) (10) ; une partie de la ville de Lomé (circonscriptions élec-

à Atakpamé — ville et ses environs ; il en va de même pour Michel Ayassou dans la circonscription électorale de Tabligo-ouest (56 %) et pour le Dr Emmanuel Fiawoo à Tsévié-est (66 %). Un indépendant, Paulin Akuété, s'impose à Lomé-nord (12). Le PTP a manifestement été pris au dépourvu. R. Cornevin nous dit qu'assuré du succès, il fit à peine campagne (13).

Mais le plus remarquable dans la victoire du CUT est sa percée dans le Nord où les Moba-Gurma votent massivement en sa faveur. Ceux-ci en seront récompensés, puisque Sylvanus Olympio complétera son équipe gouvernementale avec deux instituteurs originaires de cet extrême-Nord : un Moba, Martin Sankaredja (qui se retrouvera ministre de l'Instruction publique) et un Anufom de Mango, Karamoko Namoro (ministre de l'Agriculture). Mieux, les régions organisées en chefferies traditionnelles, dont on attendait qu'elles se prononcent en faveur de l'UCPN, lui ont manifestement fait défection pour se reporter sur le CUT. A Bassar (ville et milieux ruraux environnants), Michel Tchédéré, candidat du CUT, l'emporte avec 75 % des voix exprimées et à Kabou, c'est un autre CUT, Maamah Moumouni, avec 56 % des voix ; en pays kotokoli, à Bafilo, le CUT gagne une compétition à trois, qui l'oppose à un candidat UCPN et à un indépendant, avec 41 % en faveur de Ezzo Gblao, de même qu'à Sokodé (où la situation triangulaire se reproduit) avec 47 % en faveur de Mama Arouna (14). En pays anufom, dont l'histoire est marquée par l'existence d'une puissante chefferie guerrière, l'UCPN ne l'emporte que de justesse : 52 et 43 %.

Faut-il y voir une désaffection vis-à-vis des instances coutumières, à un moment de l'histoire où les regards sont tournés avec ambition vers un avenir plein de promesses, ou bien l'UCPN est-elle victime du poids du passé avec son cortège de conflits locaux séculaires ? Commentant la fondation de ce parti, R. Cornevin annonce qu'il « aura beaucoup de mal à rassembler les chefs traditionnellement opposés pour des questions de terres ou de vieilles querelles remontant fort loin dans le temps » (15).

Paradoxalement, ce sont les « anarchies », plus homogènes que les chefferies dans leur composition sociale, qui soutiennent le mieux l'UCPN. Les Losso et les Kabyè le font avec autant de vigueur que les Éwé et les Akposso pour le CUT. Benoît Palanga (de la famille du chef supérieur des Kabyè) (16) bénéficie de 95 % des

(12) Paulin Akuété se verra offrir deux ministères dans le gouvernement de 1960 présidé par Sylvanus Olympio : le ministère du Travail, des Affaires sociales et de la Fonction publique, et celui de la Justice et de la Législation.

(13) R. Cornevin, *op. cit.*, p. 396.

clan Dikéni, Mama Arouna, habitait le quartier de Didaüré. Lors de son élection, il était fonctionnaire de l'administration (cf. S. Decalo, *Historical Dictionary of Togo*, Metuchen (N.-J.), The Scarecrow Press (coll. « African Historical Dictionaries » ; 9), 1976, p. 28).

(15) R. Cornevin, *op. cit.*, p. 382.

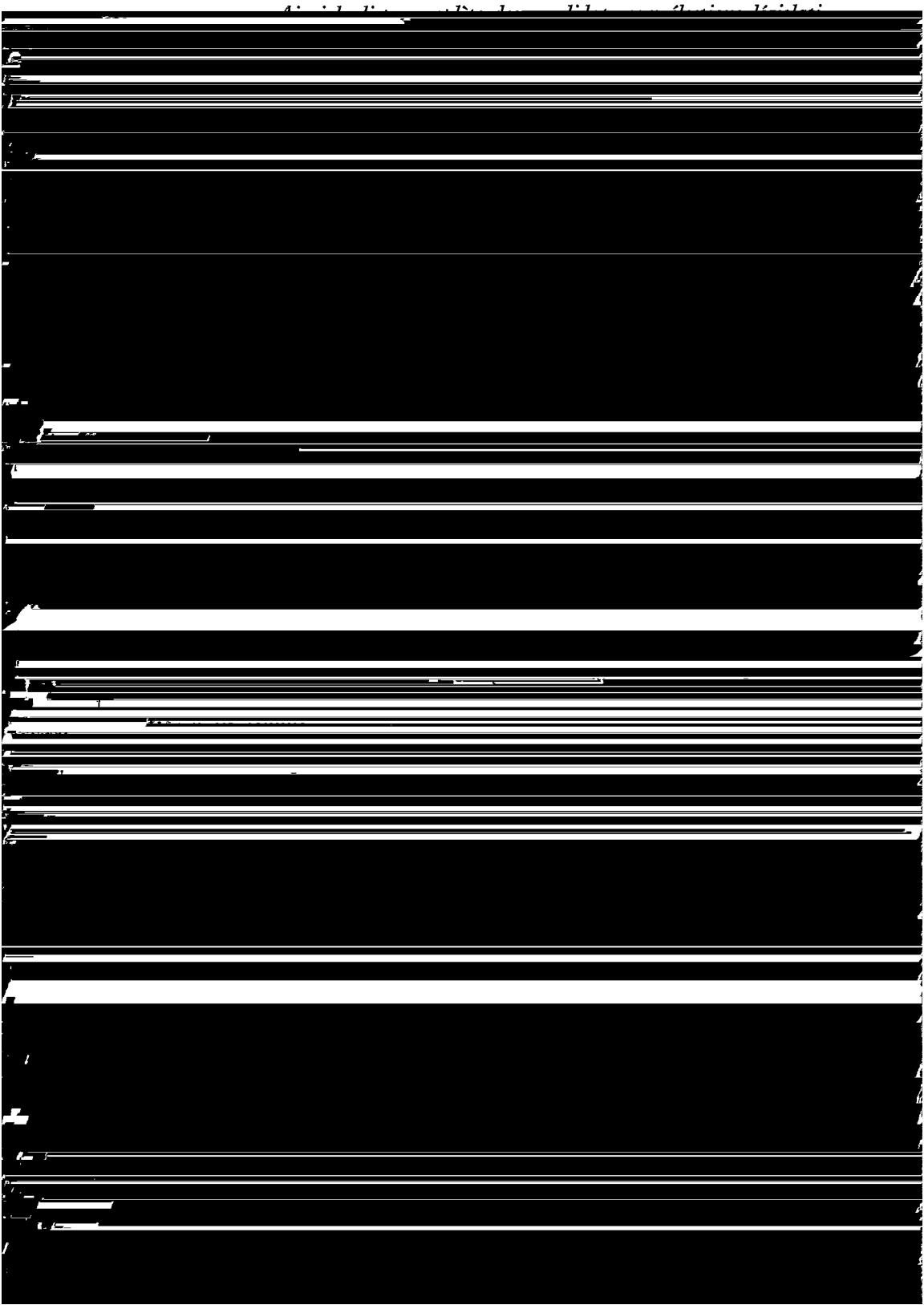
suffrages ; Antoine Idrissou Méatchi (17) reçoit 75 % des voix, etc. Les Konkomba réagissent de même en accordant 68 % de leurs suffrages au candidat de l'UCPN. Quelques candidats indépendants viennent jouer les trouble-fête à Kanté, à Sirka (à l'est de Kara) et à Tchamba.

Cette victoire du CUT ne sera pas celle de la démocratie. Selon un processus qui s'avère général en Afrique au lendemain des indépendances, le CUT profite de sa position dominante pour élimi-

« voleront de leurs propres ailes » — sans la tutelle du parti ; à la condition toutefois qu'ils fassent campagne sur les thèmes développés par le RPT et prônent l'unité nationale.

L'enjeu de ces élections n'est donc pas à situer au niveau d'un quelconque débat politique, puisque tous les discours devaient en principe converger, mais au niveau des personnes à élire : il s'agit pour les électeurs de chaque circonscription électorale de choisir parmi les candidats celui qui sera le meilleur porte-parole de sa ville, de sa circonscription, de sa préfecture. Il en résulte une élection de notables. Le chef de l'État avait précisé que les candidats « ... iront devant les électeurs qui, en toute conscience, en toute liberté, éliront ceux qu'ils jugeront les plus aptes à les représenter au sein de la nouvelle assemblée pour y défendre leurs intérêts » (discours du 12 janvier 1985).

77 circonscriptions électorales sont délimitées par décret présidentiel du 15 février, à raison de trois ou quatre par préfecture (mais cinq pour le Tône et la commune de Lomé). La taille de ces unités est extrêmement variable puisqu'elle va de 1 373 électeurs inscrits à Assoli-sud, à 55 017 à Lomé I, la moyenne s'établissant à 17 130 électeurs. 71 % des circonscriptions sont comprises entre 5 000 et 25 000 électeurs. Une ordonnance publiée le 15 février précise que les députés seront élus au scrutin uninominal à un tour dans chaque circonscription électorale.



de Notsé, Kpalimé (où les trois candidats se maintiennent), la sous-préfecture de l'Avé (chef-lieu : Kévé) et la partie sud de Zio, Atakpamé et sa région (préfectures de l'Ogou et de l'Amou) ; mais aussi quelques zones du Nord : les pays kabyè, losso, lamba et tamberma, la circonscription de Kabou, enfin la partie septentrionale de la préfecture de Tchamba. Parfois, des déplacements de candidat ont eu lieu ; ainsi Mme Cheffi Méatchi, ex-secrétaire d'État au ministère de la Santé publique, chargé des Affaires sociales et de la Condition féminine (poste supprimé du gouvernement

furent relativement brèves, ne prêtant pas à débat. Les supporters du candidat qui l'accompagnaient, parlaient en premier. Leurs discours et celui du candidat tournaient autour du lien personnel existant entre le candidat et la communauté qu'il visitait. Mme Banabessé, par exemple, qui est d'origine bassar (22), tint à rappeler aux habitants de Koma qu'elle avait fait ses études au lycée de Sokodé, qu'elle résidait alors à Koma et qu'elle n'avait quitté ce quartier qu'à la suite de son mariage. Des thèmes sensibles ont été cependant abordés. Sage-femme à la polyclinique de Sokodé, membre actif de l'Association du bien-être familial, vice-présidente de la section de l'Union nationale des femmes togolaises (UNFT), Mme Banabessé attira l'attention de ses concitoyens sur la « Révolution verte » en se présentant, sur son affiche électorale, entourée d'animaux (un mouton, un coq) et de plantes (un arbre, un épi de maïs)... ce qui n'est nullement incongru dans une agglomération où beaucoup sont cultivateurs ou pratiquent un petit élevage et une agriculture intra-urbaine. Mais c'est bien en fonction de l'appartenance à une communauté, où la sociabilité est de type traditionnel, que les électeurs de Sokodé se sont déterminés, choisissant entre deux candidats : Mme Banabessé et M. Ibrahim Bazéno Kododji-Traoré. C'est finalement ce dernier qui devait l'emporter, après que son quartier (d'origine et de résidence), Didaüré, ait voté pour lui comme un seul homme, et, à un degré cependant moindre, les quartiers « alliés » à Didaüré dans le jeu des rivalités locales.

Les résultats

Il faudrait pouvoir mener l'étude des résultats des élections législatives du 24 mars, sur l'ensemble du pays, par circonscription électorale, là au moins où un minimum de choix se présentait, ce qui exige bien entendu une connaissance préalable du terrain. Cependant, la carte du taux de participation (ou son négatif, celle du taux d'abstention) que l'on peut aisément dresser à partir des résultats de chaque circonscription (nombre de votants pour 100 électeurs inscrits), nous donne un premier aperçu de la géographie politique actuelle du Togo. En effet, si ce taux a été relativement élevé pour l'ensemble du pays : 79 %, il varie dans de très fortes proportions et descend jusqu'à 44 % à Lomé I et à Tsévié, alors que l'extrême-Nord affiche des taux saturés de 100 %. Mieux, les faibles taux de participation affectent des zones bien précises du pays, révélant ainsi des points sensibles :

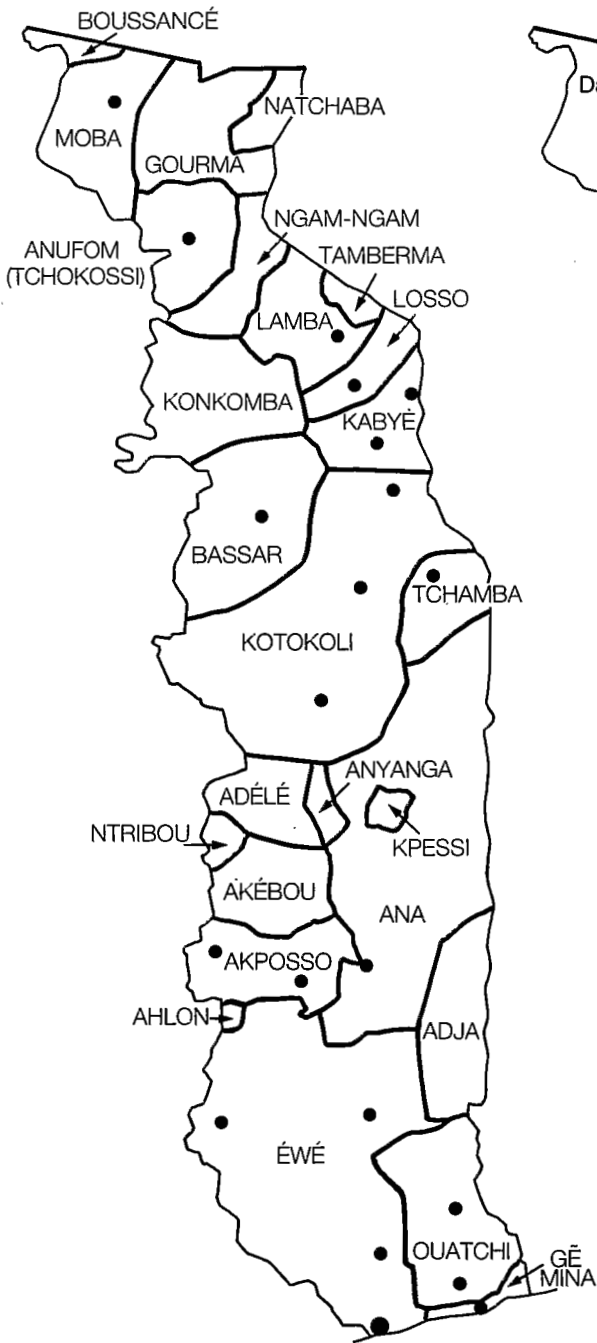
1) Les milieux urbains, ce qui est un phénomène général, non particulier au Togo : 48 % de participation pour l'agglomération

(22) Du clan Sando, dont les ancêtres sont des Kotokoli émigrés à Bassar.

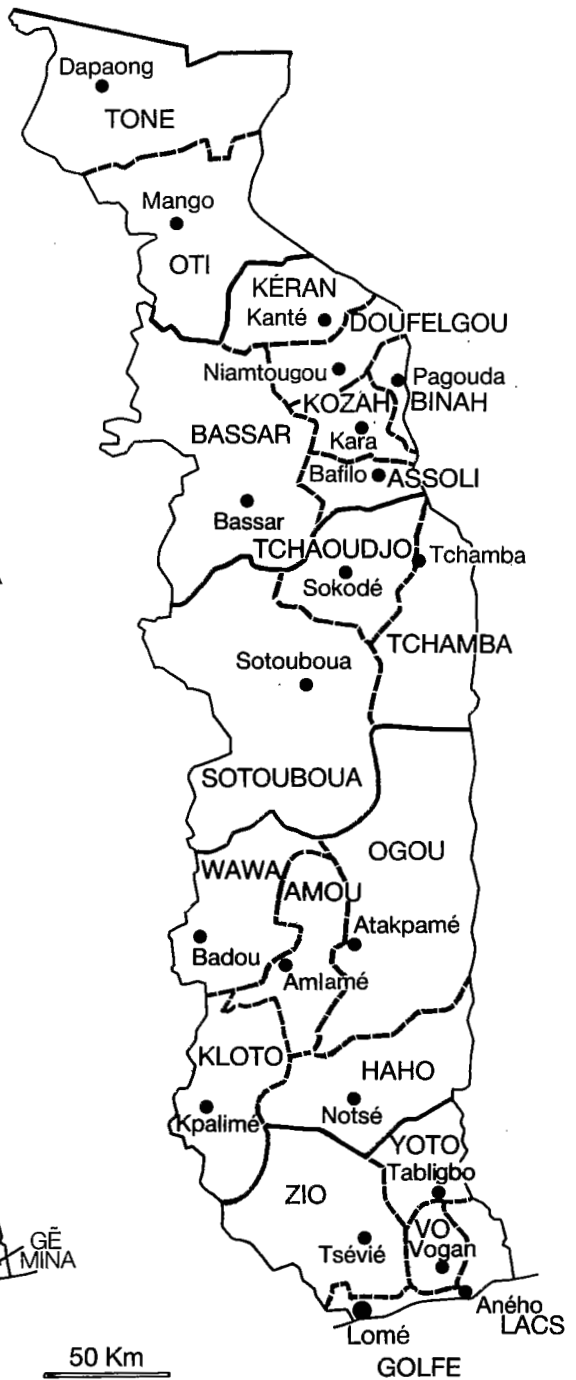
de Lomé (de 44 à 54 % selon les circonscriptions), 58 % à Sokodé, la seconde ville du pays, 76 % à Notsé, 78 % à Kpalimé et à Atakpamé, 80 % à Niamtougou, 82 % à Bafilo et à Tchamba beaucoup moins urbains. Pour chacune de ces agglomérations, le résultat tranche avec celui des milieux ruraux environnants. Mais Kara avec 92 % et Aného avec 96 % font exception à la règle, de même que les petites villes du Nord : 98 % de participation à Mango, Dapaong et Bassar. Plus significatives sont les abstentions massives de certains milieux ruraux.

2) La carte dessine une zone relativement homogène allant de Kévé à Tabligbo avec des taux très faibles (de 44 à 66 %) : la préfecture du Zio (à l'exception de sa partie septentrionale, où le taux se relève à 79 %), le nord de la préfecture du Vo (le reste de cette préfecture ne présentant pas par ailleurs de taux élevés : 75 et 79 %), la préfecture du Yoto, enfin le pays adja autour de Tohou (circonscription électorale n° 4 du Haho) avec seulement 66 % de participants.

Cette plage de forte abstention serait-elle l'indice d'une certaine passivité ? Il ne faut probablement pas y voir la résistance d'un dernier bastion CUT. Ce parti y avait obtenu en 1958 des résultats moins élevés qu'ailleurs dans le Sud (sauf pour l'Avé) et des députés du PTP étaient passés à Tsévié-est et à Tabligbo-ouest avec des scores indiscutables (respectivement 66 et 56 % des suffrages exprimés). Par contre, là où le CUT avait obtenu des scores écrasants (le Kloto, la partie orientale de l'Akposso, le pays moba-gurma dans l'extrême-Nord), les électeurs ont, le 24 mars 1985, voté en masse. Il en est de même pour la région d'Aného dont on pouvait craindre une atti-



CARTE ETHNIQUE



CARTE ADMINISTRATIVE

Limite de Région ———
 Limite de Préfecture - - - - -

50 Km

cru déceler en pays adja, se retrouvent ailleurs, notamment dans la partie septentrionale du pays akposso (77 et 86 %), la circonscription électorale d'Ogou-est (73 %) voisine de celle de Tohou dont nous avons déjà vu le faible taux, à Blitta (62 %) (23), dans la plaine du Mô (70 %) (24), dans le canton de Krikri au nord de Tchamba (78 %), enfin en pays tamberma (77 %) et lamba (87 %) (25).

4) En pays kabyè, les milieux ruraux de la préfecture de la Binah se sont encore plus abstenus que la population du chef-lieu, Pagouda (respectivement 74-75 et 83), contrastant ainsi avec la très forte participation de la préfecture voisine de la Kozah, également peuplée de Kabyè et lieu de naissance du chef de l'État. Ce fait, parmi d'autres, nous invite à ne pas considérer l'ensemble kabyè comme un tout homogène : ethnologiquement, il s'agit d'un ensemble de groupements dont chacun a son histoire, mais partageant une langue et une civilisation communes. D'anciennes querelles, relevant de la période précoloniale, sont toujours prêtes à se réveiller... La préfecture de Pagouda est peuplée de Lama et de Lôgba (dans sa partie méridionale), que J.-C. Froelich distingue des Kabyè proprement dits, centrés sur Kara (26).

5) Enfin, Kabou-Bandjéli, partie septentrionale du pays bassar, où l'on compte seulement 70 % de participation, est un cas particulier. Kabou, pourtant, peut s'honorer d'avoir un ministre de l'actuel gouvernement sorti de ses rangs. Par ailleurs, les deux candidats de cette circonscription qui se sont déclarés ont été admis. L'explication est peut-être d'ordre événementiel, en rapport avec l'application

CIMAO à Tabligbo, la marginalité de certaines régions, etc.) et révèlent certaines tensions interrégionales, souvent liées d'ailleurs plus à des situations historiques qu'à des conflits d'intérêt présents. Elles prennent toute leur importance en milieu urbain et, dans le cas du Togo, il est intéressant de constater que la capitale n'est pas isolée dans son comportement socio-politique, mais s'appuie sur un arrière-pays dont les bureaux de vote n'ont pas fait le plein des inscrits.

La sociologie électorale en Afrique noire ne saurait faire l'impasse sur des études de cas. Seules celles-ci peuvent en effet rendre compte des stratégies des groupes locaux qui s'affrontent à l'occasion d'une compétition électorale pour faire passer l'un des leurs, dès lors que les candidatures ne sont plus uniques. Plus que le programme, ce qui importe c'est l'identification des électeurs à un candidat considéré comme d'autant plus représentatif qu'il est « un enfant du pays », ainsi que l'a souligné T.D. Bakary à propos des élections législatives ivoiriennes de novembre 1980 (27). Dans un contexte d'élection semi-concurrentielle, l'absence de programmes électoraux (tous les candidats étant conviés à soutenir les « idéaux » du parti unique) importe peu en définitive, puisque les choix se portent d'abord sur des personnes et non sur des idées. A terme et sous certaines conditions, on pourrait aboutir à une démocratie de notables ; nous nous abstiendrons de la juger comme relevant d'une forme inférieure par rapport à la démocratie de partis, celle-ci connaissant elle aussi des limites